

**VILLE DE QUIMPER
CONSEIL MUNICIPAL**

Séance du 13 juin 2024
Rapporteur :
Monsieur Jacques LE ROUX

N° 42

ACTE RENDU EXECUTOIRE

compte tenu de :

- la publicité sur le site Internet, pour une durée de deux mois, à compter du : 19/06/2024
- la transmission au contrôle de légalité le : 19/06/2024 (accusé de réception du 19/06/2024)

*Acte original consultable au service des assemblées
Hôtel de Ville et d'agglomération
44, place Saint-Corentin – CS 26004 - 29107 Quimper Cedex*

Affectation des résultats de l'exercice 2023

Au vu du tableau annexé reprenant l'ensemble des données chiffrées du compte administratif, après avoir délibéré, le conseil municipal décide, à l'unanimité des suffrages exprimés, d'affecter comme suit les excédents de fonctionnement 2023 sur l'exercice 2024 :

Budget principal

Résultat de fonctionnement 2023	10 835 629.85€
Part affecté en réserves (compte 1068)	10 835 629.85€
Part affecté en fonctionnement (ligne 002)	0.00€

Budget annexe locations et camping municipal

Résultat de fonctionnement 2023	679 583.87€
Part affecté en réserves (compte 1068)	0.00€
Part affecté en fonctionnement (ligne 002)	679 583.87€

Budget annexe parking en ouvrage

Résultat de fonctionnement 2023	241 153.85€
Part affecté en réserves (compte 1068)	59 300.55€
Part affecté en fonctionnement (ligne 002)	181 853.30€